Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UBS ETF - MSCI Japan hedged to CHF UCITS ETF, catégorie (CHF) A-acc (ISIN: LU0950672120)
un compartiment de UBS ETF SICAV
Le présent fonds est géré par UBS Fund Management (Luxembourg) S.A., qui fait partie d'UBS AG.

Objectifs et politique d'investissement

Le UBS ETF - MSCI Japan hedged to CHF UCITS ETF compartiment est géré de manière passive et s'exposera aux composantes de l'indice MSCI Japan 100% hedged to CHF Index (Net Return). Cette exposition proportionnée sera obtenue par l'intermédiaire de placements directs dans la totalité ou la quasi-totalité des titres de l'indice et/ou en recourant à des instruments dérivés, notamment s'il n'est pas possible ou judicieux de répliquer l'indice par des placements directs, ou dans l'optique de réaliser des gains d'efficience lors de l'exposition à l'indice. Il est également possible qu'un compartiment détienne des titres qui ne font pas partie de l'indice si le gérant de portefeuille l'estime approprié au regard de l'objectif et des restrictions d'investissement du compartiment concerné ou d'autres facteurs. L'exposition à l'indice par la réplication directe de sa composition peut être affectée par les coûts de rééquilibrage, et l'exposition à l'indice par le recours aux instruments dérivés peut être affectée par les coûts de négoce des produits dérivés. Le recours aux produits dérivés négociés de gré à gré comporte également un risque de contrepartie, néanmoins atténué par la politique de l'UBS ETF SICAV en matière de prise de garantie.

- Le compartiment investira ses actifs nets essentiellement dans des actions, des titres transférables, des instruments du marché monétaire, des parts d'organismes de placement collectif, des dépôts auprès d'établissements de crédit, des notes structurées cotées ou négociées sur un marché réglementé et d'autres actifs conformes au prospectus.
- Des catégories de parts couvertes contre le risque de change peuvent aussi être disponibles au sein du compartiment.
- Le compartiment pourra conclure des opérations de prêt de titres.

Les investisseurs qui ne sont pas des Participants Habilités ne peuvent pas souscrire de parts directement auprès de l'UBS EFT SICAV. Ils peuvent cependant acheter et vendre des parts, par le biais d'un intermédiaire, sur l'une des places boursières indiquées pour la catégorie de parts concernée sur le site Internet **www.ubs.com/etf.** Il peut toutefois être procédé au rachat de parts directement auprès de l'UBS ETF SICAV chaque jour ouvrable au Luxembourg. Les Participants Habilités peuvent souscrire et demander le rachat de leurs parts auprès de l'UBS ETF SICAV selon les conditions détaillées dans le Contrat de Participant Habilité applicable.

Les revenus du fonds ne sont pas distribués mais réinvestis.

Le compartiment vise à couvrir l'impact des fluctuations entre sa monnaie de référence et la monnaie du MSCI Japan par la vente de forwards sur devises au taux à terme à un mois conformément à la méthodologie de couverture de l'indice MSCI Japan 100% hedged to CHF (Net Return).

Profil de risque et de rendement

Risque moins élevé ← → Risque plus élevé

Rendement généralement inférieur — Rendement généralement supérieur

1	2	3	4	5	**6**	7

Précisions relatives à cette indication

- La catégorie de risque est basée sur la volatilité future estimée du fonds. La méthode utilisée pour obtenir cette estimation dépend du type de fonds et des données historiques.
- La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas statique et peut évoluer au fil du temps.
- L'allocation à la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas qu'un placement dans ce fonds est dénué de tout risque.

Pourquoi le fonds appartient-il à cette catégorie?

Le fonds est classé dans la catégorie 6 car la volatilité de ses rendements est très élevée.
Le fonds investit en actions et peut donc être soumis à une forte volatilité. Aussi l'investisseur doit-il disposer d'une propension au risque ainsi que d'une capacité de risque élevées. La valeur d'une part peut chuter en deçà du prix d'achat. La valeur d'une part peut être influencée par les fluctuations de change.

Autres risques importants

- Le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés, ce qui peut réduire le risque pour les investisseurs ou augmenter les risques de marché ainsi que le potentiel de perte lié à une défaillance de la contrepartie.
- Chaque fonds présente des risques particuliers, dont les descriptions figurent dans une liste détaillée et exhaustive incluse dans le prospectus.

L'indice de référence est la propriété intellectuelle du fournisseur de l'indice. La Classe de parts n'est ni sponsorisée, ni promue par le fournisseur de l'indice. Veuillez consulter le prospectus du Fonds pour le texte intégral du disclaimer.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement[1]	
Frais d'entrée	0.00%[2]
Frais de sortie	0.00%[2]
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.29%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucuns

[1] Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

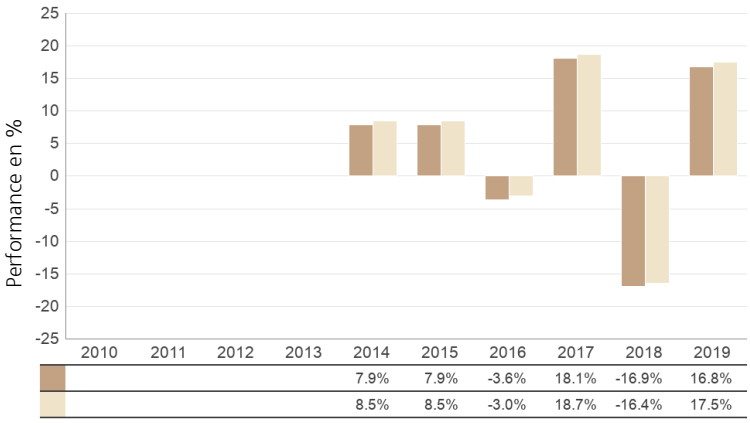
[2] Les investisseurs qui négocient sur le marché secondaire doivent payer les commissions exigées par leur courtier en valeurs mobilières. Le montant de ces commissions est public dans les bourses dans lesquelles les valeurs sont cotées et négociées. Votre courtier pourra également vous le communiquer. Les coûts de transaction liés à la négociation directe auprès de la Société sont à régler par les participants habilités.

Les **frais courants** indiqués reposent sur les frais de l'exercice clôturé en 2019. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Sont généralement exclus de ce montant

- Frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés par le compartiment lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif
- Le partage du revenu du prêt de titres n'accroît pas les coûts d'exploitation du compartiment. Il a donc été exclu des frais courants.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter le prospectus du fonds, qui est disponible à l'adresse **www.ubs.com/etf**.

Performances passées



(CHF) A-acc - LU0950672120
Indice de référence: MSCI Japan 100% hedged to CHF Index (Net Return)

La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs.

Le graphique présente le rendement de la catégorie, soit la variation en pourcentage de la valeur nette d'inventaire de la catégorie mesurée d'un exercice à l'autre. D'une manière générale, la performance passée tient compte de tous les frais courants, mais pas des frais d'entrée. Si le compartiment est géré par rapport à un indice de référence, le rendement de ce dernier est aussi indiqué.

La catégorie a été lancée en 2013.

La performance passée est calculée en CHF.

Informations pratiques

Dépositaire
State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch

Informations complémentaires
Les informations sur l'UBS ETF SICAV et ses catégories de parts, le prospectus complet, les derniers rapports annuels et semestriels, la valeur nette d'inventaire indicative et le portefeuille d'actifs qui peuvent être fournis par les Participants Habilités en cas de souscription peuvent être obtenus gratuitement, en anglais, auprès de la société de gestion du Fonds, de l'Administrateur central, du Dépositaire, des distributeurs du Fonds ou en ligne à l'adresse **www.ubs.com/etf**.
Conformément aux dispositions des lois et réglementations luxembourgeoises applicables, la société de gestion met à disposition des informations complémentaires à l'adresse Internet suivante: **www.ubs.com/fml-policies**. Sur demande, une version imprimée sera fournie gratuitement. Ces informations complémentaires incluent les procédures relatives au traitement des réclamations, à la stratégie d'exercice des droits de vote et aux conflits d'intérêt, la politique actualisée de rémunération de la société de gestion, qui comprend notamment la description du calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, ainsi que la politique de meilleure exécution.
Les investisseurs qui ne sont pas des Participants Habilités ne peuvent pas convertir leurs parts en parts d'autres classes de parts du même compartiment ou d'autres compartiments. Les P articipants Habilités peuvent convertir leurs parts selon les conditions détaillées dans le Contrat de Participant Habilité applicable.
La monnaie de la catégorie de parts est CHF. Le prix des parts est publié chaque jour de négoce et disponible en ligne à l'adresse **www.ubs.com/etf**.

Législation fiscale
Les lois et réglementations de votre pays de résidence peuvent avoir une incidence sur votre investissement. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter un conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité
La responsabilité d'UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.